

<https://enseignants.se-unsa.org/Pacte-en-voie-pro-une-pseudo-revalorisation-pernicieuse>



Enseignants de l'Unsa

Pacte en voie pro : une pseudo-revalorisation pernicieuse

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : jeudi 8 juin 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Faute de proposition de vote sur le sujet du Pacte, le SE-Unsa a boycotté le CSA-Men du mercredi 31 mai. Nous nous opposons fermement au Pacte qui n'est pas une revalorisation salariale mais des missions supplémentaires rémunérées. Le "travaillez-plus pour gagner plus" étant une entrée dangereuse pouvant avoir des conséquences désastreuses sur les DHG pour la rentrée 2024, le SE-Unsa réclame que les moyens pour l'Éducation nationale soient des moyens entrant dans les DHG.

Le pacte source d'inégalités

On ne peut, par exemple, limiter l'accès aux dédoublements en seconde et aux options à quelques élèves dont les enseignants accepteront le Pacte. Cela sera source d'inégalités au sein des établissements et entre les établissements. Tous les élèves doivent bénéficier des mêmes dispositifs qui devraient donc être actés réglementairement.

Par ailleurs, les missions qui correspondent à des unités du Pacte et qui sont déjà effectuées par les collègues devraient être rémunérées sans rentrer dans le cadre d'un pacte !

Enfin, ce pacte risque certainement de diviser les équipes et de créer des tensions.

Pour autant, si nous affirmons notre opposition au Pacte, le choix d'intégrer ou non ce dispositif vous appartient, bien évidemment.

Quid de la mise en place dans les lycées ?

Sur le terrain, les chefs d'établissement se retrouvent à devoir mettre en place des Pactes insécables constitués de 6 unités à 1 250 € chacune, et ce sans en connaître vraiment la teneur à quasiment un mois de la fermeture des établissements. Pour l'heure, le cabinet de la ministre C. Grandjean s'arc-boute sur l'*insécabilité* du Pacte.

Les chefs d'établissement doivent vous présenter le Pacte. Le conseil pédagogique doit être consulté pour voir comment s'approprier le Pacte par rapport au fonctionnement de l'établissement.

Les lycées professionnels recevront des Pactes pour 60 % des enseignants. Si les pactes proposés à l'établissement ne sont pas consommés, ils seront redistribués dans un autre établissement demandeur. Le même raisonnement vaudra à l'échelle des académies.

Ne pas oublier que...

- Le pacte ne dispense pas des 2 h d'HSA qui peuvent vous être imposées.
- Le pacte insécable exclut les professeurs documentalistes et les CPE des lycées professionnels.
- Les horaires du Pacte sont annuels donc des interrogations restent si vous n'arrivez pas au terme de cette mission !

Pacte en voie pro : une pseudo-revalorisation pernicieuse

- Le pacte ne peut pas vous être imposé, il faut être volontaire.
- Vous signez une lettre de mission vous engageant dans le Pacte.

Tableau de synthèse des unités

[Cliquez pour agrandir au format PDF et télécharger si besoin](#)



Mise en place	Unités	Exemples	horaires
2023	Remplacement de courte durée		18 h
2023 lycées volontaires 2024	Permettre aux lycéens d'avoir des options	Permettre aux jeunes une ouverture et un épanouissement à travers un choix d'options (codage, entrepreneuriat, LV2, art oratoire, philosophie, etc.)	24 h
2023 lycées volontaires 2024	Accompagner les difficultés scolaires	Intervenir auprès de petits groupes d'élèves selon les besoins et difficultés (troubles dys, handicaps, difficultés dans les enseignements généraux).	24 h
2023 lycées volontaires 2024		Tutorer un groupe d'élèves en tant que professeur référent	Forfait
2023 lycées volontaires 2024	Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire	Détecter les élèves en voie de décrochage et contribuer à leur prise en charge en lien avec les partenaires du lycée professionnel. <i>(Tous droits ouverts)</i>	Forfait
2023 pour les élèves entrant en 1 ^{re}	Travailler en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi	Accompagner les jeunes en année terminale avant, pendant et après le dispositif d'accompagnement personnalisé de Pôle emploi	Forfait
2023 lycées volontaires 2024	Accompagner la suite du parcours	Intervenir dans des parcours de consolidation en STS pour augmenter les chances de réussite des étudiants fragiles	24 h
2023 lycées volontaires 2024		Enseigner dans les spécialisations professionnelles	24 h
2023		Accompagner, après l'année terminale, des jeunes ni en emploi ni en formation dans le cadre du dispositif <i>Ambition emploi</i>	Forfait
2023 lycées volontaires 2024	Faire vivre le lien école-entreprises	Former les tuteurs de stage à l'accueil et à l'évaluation d'un élève	Forfait
2023		Aider à pérenniser les partenariats avec les entreprises accueillant les élèves de la classe, dans le cadre du Bureau des entreprises	Forfait
2023 lycées volontaires 2024	Participer aux projets d'établissement	Coordonner et mettre en œuvre des projets pédagogiques innovants, notamment dans le cadre du Conseil national de la refondation	Forfait
2023 lycées volontaires 2024	Accompagner les collégiens dans leur découverte des métiers et de la voie professionnelle	Intervenir dans les collèges pour présenter les filières Accueillir des collégiens sur les plateaux techniques Participer aux forums des métiers des collèges environnants	24 h



L'Unsa, votre alliée du quotidien

